



# INFO TÜRK INFO - TÜRK INFO - TÜRK

bulletin mensuel • monthly bulletin • maandelijks bulletin

151

13<sup>ème</sup> année ★ 38, rue des Eburons - 1040 Bruxelles ★  
Edité en français et en anglais ★ Fax: (32-2) 230 95 42 ★  
Tél: (32-2) 230 34 72 ★ ISSN 0770-9664 ★ Dép.légal: 2198  
Abonnement annuel: 500 FB ★ CCP 000-1168701-45 - Bxl.

BUREAU DE DEPOT  
BRUXELLES 4

## CARNAGE LE 1<sup>er</sup> MAI



Alors que tous les pays, aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est, célébraient le 1er mai en toute liberté, la police turque a transformé le jour du Travail en un bain de sang en abattant un jeune travailleur et en blessant plus de 30 personnes à Istanbul.

Les incidents ont eu lieu près de la place de Taksim qui, il y a 12 ans, avait connu un 1er mai particulièrement sanglant qui avait coûté la vie à 37 personnes. Depuis 1980, la célébration de la fête du Travail est interdite en Turquie.

Cette année, la décision de passer outre a provoqué un schisme au sein du mouvement syndical. Se basant sur le fait que l'état d'urgence a été levé à Istanbul, huit syndicats ont décidé de fêter le 1er mai et ce, alors que le leader de la TURK-IS, la Confédération des Syndicats Turcs, se dissociait d'eux. Les dirigeants de la DISK, la Confédération des syndicats progressistes, désormais interdite, a encouragé la célébration du 1er mai.

Malgré le fait que le principal parti de l'opposition, SHP, adhérait à l'idée de fêter le 1er mai, le gouvernement a refusé de donner son autorisation. Ce refus n'a pas arrêté les syndicats qui ont déclaré être déterminés à célébrer la fête du Travail, même si c'est illégal.

En guise de représailles, le gouvernement a envoyé 18.000 policiers, dont la plupart étaient en uniforme anti-émeute, à la place de Taksim et dans ses environs pour affronter les manifestants. Ils y ont été rejoints par une unité commando. Les forces de sécurité, appuyées par des blindés et un hélicoptère militaire, ont empêché les manifestants de se rendre sur la place. Sur ces entre-faits, huit centrales syndicales ont déclaré qu'elles ont annulé la décision de célébrer le 1er mai.

Toutefois, près de 1.000 personnes, défiant l'interdiction et le recul des syndicats, ont commencé à marcher dans la direction de la place de Taksim en criant des slogans du 1er mai en turc et, fait inhabituel, en kurde. A cet instant, la police a ouvert le feu, d'abord au-dessus et ensuite dans la foule. Les manifestants ont essayé de s'échapper en empruntant les rues latérales ou en prenant des taxis qui passaient, mais la police a arrêté la majorité des voitures et les a forcés à en descendre. Ensuite, elle les a traînés jusqu'à un fourgon en les frappant avec des matraques et des morceaux de bois. Une femme enceinte a été retenue par la police alors qu'elle perdait du sang. Ce jour là, près de 400 personnes ont été arrêtées:

Un jeune manifestant, âgé de 18 ans, Mehmet Akif Dalci, blessé à la tête par balles, est décédé deux jours après.

Dans d'autres parties d'Istanbul, ainsi que dans d'autres villes, d'autres groupes, plus petits, ont également manifesté le 1er mai. Dans le district de Sisli, à Istanbul, 500 travailleurs ont marché sur le poste de police avec, à leur tête, deux membres de l'opposition au Parlement, mais ils ont été dispersés par les forces de l'ordre. Un des députés a déclaré qu'il

/..

avait essayé, en vain, de les arrêter alors qu'ils battaient une femme blessée gisant sur le sol, mais alors, c'est lui qui a été attaqué. Il leur a dit qu'il était un membre du Parlement, ils lui ont répondu qu'"ils s'en foutaient".

Près de 1.000 personnes ont été arrêtées à travers tout le pays.

Quelques jours après, au cours des funérailles de Mehmet Akif Dalci, la police a, à nouveau, eu recours à la violence. La police a utilisé des armes à feu et des gaz lacrymogènes pour disperser les gens qui étaient massés devant la mosquée. 30 personnes ont été blessées. Les journalistes qui essayaient de photographier les incidents ont été également battus par la police.

Les leaders de l'opposition et les groupes de défense des droits de l'homme ont accusé le gouvernement de se livrer à la violence. Le leader du SHP, M. Erdal Inonu, qui s'était battu pour que les manifestants soient autorisés pour permettre aux travailleurs de s'exprimer, a déclaré: "Ce genre de manifestation a lieu dans le monde entier, mais ce n'est pas pour ça que la police tire dans la foule, elle utilise des fumigènes. Si le ministre de l'intérieur n'est pas capable de trouver un autre moyen que de tuer des gens pour maintenir l'ordre, la situation est extrêmement préoccupante".

Le quotidien britannique *The Independent* du 2 mai a commenté ces incidents en ces termes: "En plus de leur impact interne, les violences du 1er mai en Turquie vont certainement constituer un sérieux contre-temps pour l'entrée de la Turquie dans les CEE".

Les incidents du 1er mai reflètent la désillusion des gens devant l'incapacité du gouvernement corrompu de Turgut Ozal de contrôler l'inflation (qui est de 75%).

Ces violences coïncident également au blocage des négociations entre le gouvernement et les syndicats représentant plus de 600.000 travailleurs du secteur public. Actuellement, le salaire net mensuel d'un travailleur varie entre 83.000 et 190.000 LT (40 à 90 dollars). Selon le quotidien *Cumhuriyet* du 30 avril, seules les dépenses alimentaires d'une famille de 4 personnes atteignent déjà 348.870 LT. Les syndicats demandent qu'on monte les salaires nets entre 300.000 et 700.000 LT (\$150 à 350).

Le même quotidien, rapporte dans son numéro du 4 avril 1989, que la part des salariés dans le revenu national brut est passée de 26,66 % en 1980 à 12,80% en 1989. Quant à la part des profits et intérêts, elle est montée à 70,20% en 1989, contre 49,7% en 1980.

Depuis que le régime militaire a adopté une législation qui interdit le droit de grève dans certains secteurs publics, les travailleurs de ces secteurs se livrent, dès lors, à des actions de protestations originales telles que quitter tous ensemble leur lieu de travail pour se rendre à un contrôle médical ou boycotter les repas, et ce, dans le but de soutenir leurs syndicats, engagés dans des négociations collectives.

## LA TEREUR POLICIERE DE DEUX MOIS

Le 2 mars, la police a annoncé l'arrestation de 20 personnes à Kiziltepe.

Le 4 mars, sept étudiants ont déclaré avoir été torturés par la police, après avoir été arrêtés lors d'une manifestation non-autorisée à Adana. Même jour, 11 membres présumés d'une organisation illégale ont été arrêtés à Tunceli.

Le 7 mars, après que leur première condamnation ait été cassée par la Cour de Cassation militaire, 135 détenus membres du TKP sont à nouveau jugés par la Cour Martiale d'Ankara. Le procureur militaire a requis des peines de prison allant jusqu'à 15 ans pour 41 d'entre-eux.

Le 8 mars, Omer Kizilirmak, un jeune détenu âgé de 26 ans, a dû être admis à l'hôpital, suite à un problème respiratoire survenu lors de son interrogatoire par la police. L'ordre de médecins d'Ankara a annoncé que ce genre de problème pouvait survenir suite à une contraction pulmonaire provoquée par des électrochocs.

Le 22 mars, la police a arrêté 18 personnes pour avoir célébré la fête nationale kurde (Newroz). Toujours le 22 mars, l'Association de solidarité avec les familles de prisonniers (TAYAD) a rapporté que la police a retenu 146 personnes à Istanbul, Ankara et Izmir car elles ont essayé de commémorer le massacre de Kizildere de 1972.

Le 4 avril, la police a annoncé l'arrestation de 30 membres présumés de Dev-Sol (gauche révolutionnaire) survenues à Istanbul les 10 derniers jours.

Le 13 avril, l'ancien champion d'Europe de boxe, Cemal Kamaci et Ahmet Vanlioglu ont été condamnés chacun à des peines de prison de 4 ans et 2 mois pour activités anti-séculaires.

Le 14 avril: six membres présumés de Dev-Sol ont déclaré, après leur libération, avoir été torturés pendant leur interrogatoire. Ainsi, Omer Lutfu Top a eu l'épaule démise et des côtes cassées lors de séances de torture.

Le 25 avril, la Présidente de l'Association des Femmes pour la Démocratie (DEMKAD), Hatice Arikan, ainsi que quatre autres membres de l'association ont été mises en garde à vue alors qu'elles se rendaient à une réunion sur la torture à Ankara. Elles ont été battus au quartier général de la police, alors que le siège de leur association était mis à sac par des policiers.

Le 26 avril, à la prison de haute sécurité de Nazilli, 32 prisonniers politiques se sont révoltés contre les mauvais traitements qu'on leur inflige. L'action de protestation a été matée violemment. Les autorités pénitentiaires ont déclaré que 18 gardes ont été blessés, mais ils n'ont pas communiqué le nombre de blessés parmi les détenus.

Le 27 avril, une femme d'origine polonaise, Janette Smit, a déclaré qu'elle a été arrêtée à Istanbul alors qu'elle faisait de l'auto-stop. Elle a été battue et violée à deux reprises par les policiers qui l'interrogeaient. Le même jour, un groupe d'homosexuels a déclaré avoir été arrêtés lors d'un rafle et soumis à des tortures. Un examen médical a révélé des traces de torture sur les corps de 8 d'entre eux.

## PERSECUTION CONTRE LES ETUDIANTS

En dépit des protestations virulentes de la presse et des organisations démocratiques, la police continue à mener des actions contre les étudiants de l'enseignement secondaire.

Le Procureur de la Cour de Sûreté de l'Etat d'Izmir a déclaré que les premiers rapports médicaux se contredisent et a ordonné qu'on soumette Melih Calaylioglu, âgé de 15 ans, à un second examen. Calaylioglu, issu d'une famille d'émigrants, avait été arrêté en septembre 1988 et accusé de se livrer à la propagande communiste dans son école. Il a été maintenu en détention pendant des mois (Voir les numéros précédents d'*Info-Türk*).

Le 22 avril dernier, à Konya, une lycéenne de 17 ans a été arrêtée sur ordre de la Cour de Sécurité de l'Etat pour s'être livrée à de la propagande séparatiste.

Mais il y a plus grave, le 23 avril, jour national des enfants, un groupe d'écoliers a raconté, en public, comment ils ont été détenus et battus dans un centre de police. Ils ont déclaré: "Laissez tous les enfants vivre en paix, sans être battus. Nous ne voulons que du travail pour nos pères et de la nourriture pour nos familles".

En mars, à l'université d'Istanbul, 173 actions légales ont été entamées contre 49 étudiants, accusés d'avoir lu des publications de gauche et d'avoir participé à des actions de protestation.

Le 19 mars, à Mersin, 31 étudiants ont été arrêtés pour avoir participé à des actions de protestation contre les mauvais traitements pratiqués dans les prisons.

Le 22 mars, la police a arrêté 15 étudiants à Ankara.

Le 4 avril, à Edirne, 23 étudiants ont été retenus par la police pour avoir scandé des slogans pendant un concert du groupe folklorique Yorum.

Le 15 avril, à Ankara, la police a arrêté 4 étudiants de l'université de Hacettepe pour avoir protesté contre les pressions dont les associations d'étudiants font l'objet.

Le 27 avril, à Kirsehir, 30 étudiants de gauche de l'école professionnelle ont été arrêtés et 14 autres sont recherchés par la police.

## LIFTING D'OZAL APRES SA DEFAITE ELECTORALE

Après sa dernière défaite électorale, le premier ministre Turgut Ozal a annoncé, le 31 mars dernier, d'importants remaniements dans son gouvernement: ainsi, il s'éloigne des fondamentalistes islamiques et s'aligne sur les libéraux et les nationalistes. Cela apparaît comme un effort visible pour changer l'image de son gouvernement après la défaite infligée à son parti lors des élections locales du 26 mars 1989.

Ozal n'a gardé que 10 des 22 ministres du cabinet précédent et en a nommé 15 nouveaux. De ceux qu'il a conservé, seuls 7 gardent leur poste, dont le ministre des affaires étrangères Mesut Yilmaz, les trois autres en changeant, ainsi Ali Bozer, ministre d'Etat responsable des affaires de la Communauté européenne a été nommé vice premier ministre.

Parmi les nouveaux, on trouve: Gunes Taner, 40 ans, ancien employé de la Citibank qui s'occupera désormais du Fond des Logements; Isin Celebi, 41 ans, un industriel connu comme l'un des anciens hommes de gauche de l'ANAP, qui sera responsable des affaires touchant l'environnement et de certaines entreprises d'Etat.

Altan Sungurlu est à nouveau ministre de la Justice. Il a occupé ce poste avant les élections de novembre '87. Le député de Diyarbakir, Abdullah Aksu, 45 ans, a été nommé ministre de l'Intérieur. Il a été chef de la police et a occupé de nombreux sièges provinciaux dans les années '70 avant de devenir membre de l'ANAP en 1983. Safa Giray, un des anciens ministres d'Ozal, devient quant à lui ministre de la défense.

Halil Sivgin, un des membres de la faction nationaliste de l'ANAP, a été nommé à la tête du ministère de la Santé; un autre nationaliste, et ancien membre du MHP, Namik Kemal Zeybek, âgé de 45 ans, s'est vu attribuer le ministère de la culture. Zeybek a été jugé, après le coup d'Etat de 1980, pour incitation à la lutte armée.

Lors d'une conférence de presse, après avoir annoncé la formation de son nouveau cabinet, Ozal a déclaré qu'il se chargeait personnellement de la gestion des organes économiques clés du gouvernement tels que l'organisation du Planning d'Etat (DPT), le sous-secrétariat du commerce extérieur et du trésor, la Banque centrale et autre banques publiques dont son frère cadet Yusuf Korkut Ozal s'occupait précédemment, mais qui a perdu son siège depuis.

Ozal a montré son ressentiment de ne pas pouvoir doter son frère d'un poste au sein du nouveau cabinet. Cependant, Yusuf Bozkurt Ozal a été immédiatement nommé au poste de gouverneur de la Banque de Développement Islamique dont 43 pays islamiques sont actionnaires. Cette banque investit dans la Nasas (aluminium), la Bakirsan (Cuivre) et la Kirikkale Cam (verre) en Turquie.

L'autre frère du premier ministre, Korkut Ozal, est quant à lui, directeur de cette banque qui joue un si grand rôle dans la confirmation de l'influence de l'Arabie Saoudite sur la vie sociale et politique turque.

## LES SCORES DES PARTIS D'EXTREME-DROITE

L'une des raisons principales de la déroute du gouvernement d'Ozal est sans doute le fait que les deux partis d'extrême-droite ont fait des progrès électoraux considérables lors des élections locales du 26 mars '89. En effet, ils ont gagné 8 capitales provinciales. Ce sont surtout les gains du parti islamiste RP (Parti du bien-être) qui démontrent qu'une large part des votes fondamentalistes ont abandonné l'ANAP et se sont reportés sur leur ancien leader: Erbakan dont le parti du salut national (MSP) avait été dissout par le régime militaire, après le coup d'Etat de 1980.

Le nouveau parti d'Erbakan, RP, s'est attribué 5 mairies dont Konya, la 4ème plus grande ville de Turquie. En plus de Konya, une des forteresses du mouvement fondamentaliste islamique, le RP a également gagné les postes de maire des capitales provinciales de Kahramanmaraş, Sivas, Sanliurfa et de Van, ainsi que ceux de 15 autres villes et 48 municipalités.

Erbakan, ainsi que d'autres membres du MSP, a au moins passé deux ans en prison après le coup d'Etat de 1980. Ils ont été finalement acquittés des charges de direction d'une organisation ayant pour but la mise en place en Turquie d'un régime basé sur la loi islamique.

Le pourcentage des votes à l'échelle nationale obtenu par le RP est passé de 7% en 1987 à 9,8% lors des dernières élections locales. Lors des législatives, un parti qui obtient un minimum de 10% des voix a droit à des sièges au Parlement. Le pourcentage obtenu par le RP est même plus élevé que celui de 8,5% obtenu par le MSP lors des législatives de 1977.

Le parti d'extrême-droite d'Alparslan Turkes, le Parti nationaliste du Travail (MCP), a également amélioré son score électoral en obtenant 4,2% des voix qui lui ont rapporté 3 capitales provinciales, 10 villes et 11 administrations municipales.

Comme Erbakan, Turkes avait passé 4 ans en prison après le coup d'Etat de 1980 pour incitation à la violence. Turkes, dont le Parti de l'Action Nationaliste (MHP) a été interdit par le régime militaire en 1981, avait obtenu un score de 6,4 lors des élections nationales de 1977.

Le MCP a obtenu les postes de maire des chefs lieux de Yozgat (où le mouvement ultra-nationaliste a toujours été fort), Elazig et Erzincan.

## ARRESTATION D'UN MAIRE ISLAMISTE

Le 16 avril dernier, alors que la polémique autour des bus ségrégationnistes battaient son plein, le maire RP de Sanliurfa, Halil Ibrahim Çelik, a été arrêté pour avoir déclaré qu'il n'était ni un disciple de Kemal Ataturk, ni un partisan de sécularisme.

Çelik se trouvait à Ankara avec 79 autres maires RP où ils participaient à une conférence, en compagnie de leur dirigeant: Necmettin Erbakan. Lors de ce meeting, les maires ont menacé de démissionner si les poursuites contre le maire de Konya n'étaient pas suspendues. Çelik a pris la défense de son collègue en disant que Urun avait agi de bonne foi: "Mais cela n'a pas été compris par celles qui se croient être des femmes modernes. Les circonstances sont telles que maintenant, elles pourraient demander des salles de bain mixtes!"

Le maire de Sanliurfa a continué en disant qu'il n'était ni un disciple d'Ataturk ni un partisan du sécularisme. Dans une interview qu'il a accordé à une chaîne de télévision ouest-allemande il a déclaré: "Je suis simplement un musulman. Dans la première constitution de la République turque, entrée en vigueur en 1924, on ne trouvait pas des concepts tels que le sécularisme. Elle présentait la Turquie comme une république islamique".

Suite à cette interview, le procureur de la Cour de Sûreté de l'Etat, Nusret Demiral, a ordonné la fouille des deux domiciles de Çelik dans lesquelles la police a saisi 287 livres religieux. Dès après son élection le 26 mars dernier, Çelik avait déjà attiré l'attention de la presse, lorsqu'il avait soumis aux autorités électorales, un rapport sur ses biens personnels, comme la loi le prévoit. Il avait inclus ses deux femmes et neuf enfants à la liste.

Le procureur a également convoqué les maires de Konya, de Van, de Sivas et de

Kahramanmaras, afin de les interroger. Urun (Konya) et Karamollaoglu (Sivas) ont déclaré être arrivés au meeting, après que Çelik ait pris la parole. Mais les deux autres ont confirmé qu'il s'était prononcé contre la laïcité.

Le secrétaire général du RP, Oguzhan Asilturk, a accusé l'ANAP de comploter contre son parti. Il a déclaré que "le gouvernement, ne sachant pas très bien comment réagir après sa défaite, attaque les partis de gauche et de droite". Il a admis que "le sécularisme est un principe immuable de la république et du gouvernement turc. Mais il est impensables que tous les individus soient laïcs. L'Etat doit être laïc et ce, dans le but de traiter les gens de confessions différentes sur un pied d'égalité. Mais vous ne pouvez pas demandez aux individus de traiter les musulmans de la même façon que ceux qui pratiquent une autre religion ou qui ne croient pas en Dieu!"

Asilturk a également déclaré que le parti allait poursuivre les responsables de l'incarcération de Çelik.

La presse turque a rapporté que ce dernier n'a pas nié ses déclarations dans sa déposition. Il a simplement dit qu'il ne savait pas que le fait de dire qu'il n'était pas laïc constituait une infraction quelconque. Il a expliqué qu'il avait fait cette déclaration dans le but d'exprimer son opinion à savoir que le sécularisme n'est pas compris et pratiqué correctement en Turquie.

Le Secrétaire général du SHP, Deniz Baykal, a déclaré: "Ce que la résurgence du fondamentalisme à un niveau aussi élevé est le résultat d'efforts continus."

Le leader du DYP, Demirel, a estimé que le fait d'éprouver des sentiments anti-laïcs était dépourvu de toute signification.

Depuis, de nombreux intellectuels turcs ont critiqué l'arrestation de Çelik. Ils estiment que personne ne devrait être suivi pour ses opinions et que tout le monde devrait pouvoir s'exprimer librement contre le sécularisme, à partir du moment où cette prise de position est pacifique.

### LES GESTES SEGRÉGATIONNISTES DES MAIRES ISLAMISTES

Le nouveau maire RP de Konya a, dans le but de conformer les règlements municipaux au code islamique de bonne conduite, instauré les bus séparés pour les étudiants de sexe masculin et féminin. Deux bus ont été mis en service le 10 avril dernier pour assurer le transport des étudiants du centre de la ville vers l'université de Selçuk. Un des deux bus portaient la mention "pour les étudiantes".

Un groupe d'étudiants, composé de filles et de garçons, est monté à bord du bus portant cette mention, en guise de protestation contre cette pratique ségrégationniste. Les étudiants de sexe masculin se sont emportés contre le chauffeur, qui a dû emmener tous les étudiants vers le campus, puisque les garçons ont refusé de descendre.

Ce nouveau règlement a soulevé des protestations dans les milieux laïcs. Ainsi, le professeur Halil Cin, recteur de l'université de Selçuk à Konya, a refusé les bus ségrégationnistes sur le campus, estimant que la décision de séparer les étudiants en fonction de leur sexe constitue une pratique "primitive allant à l'encontre de la civilisation".

Le maire, quant à lui, a déclaré lors d'une conférence de presse: "L'administration précédente avait également essayé d'instaurer un service de bus séparé pour les filles et les garçons. Nous avons repris cette solution en espérant résoudre ainsi le problème posé par les bus bondés et ce d'une façon économique. Mais tout le monde, fille ou garçon, peut prendre le bus qu'il désire". Il a continué en précisant que les pancartes avaient été préparées avant qu'il n'accède à la mairie et a terminé en disant que ceux qui s'opposent à cette pratique devraient exposer leurs raisons sans laisser leurs émotions les submerger."

Avant Urun, le poste de maire était occupé par un membre de l'ANAP.

Sener Battal, l'un des membres les plus influents du RP, a déclaré le 12 avril dernier que la presse a modifié l'histoire. Il a ajouté qu'il n'existe aucun lien entre le nouveau service de bus et le principe de laïcité et que "les étudiantes ne peuvent pas supporter les transports en commun aux heures de pointe. Cette situation a provoqué des plaintes de la part des parents et des étudiantes elles-mêmes".

Ozal, quant à lui, a déclaré au terme d'une entrevue avec le général Kenan Evren: "Le maire ne peut pas opérer une ségrégation entre les filles et les garçons dans des bus publics. Une enquête est en cours. Si les filles veulent se rendre séparément à l'université: elles doivent se procurer un minibus."

Le leader du SHP, Erdal Inonu, a déclaré que les maires ne devraient pas se livrer à des actes qui vont à l'encontre de la laïcité, "qui est le principe de base de notre société".

## ISLAMISTES PRENNENT LA DEFENSE DU CHRIST

Le 4 avril dernier, 50 intégristes islamiques, se présentant comme les "Jeunes Musulmans" ont manifesté en compagnie de chrétiens contre la projection du film "La Dernière tentation du Christ" au Festival du film d'Istanbul.

Le groupe de manifestants, composés de jeunes gens dont la plupart portaient la barbe religieuse et des rosaires de prières, s'est séparé après 15 minutes et se sont dirigés vers la Place de Taksim où ils se sont dispersés sous les yeux de plusieurs dizaines de policiers casqués. Les mesures spéciales de sécurités qui étaient déjà en vigueur ainsi que celles, supplémentaires, dûes à une alerte à la bombe ont retardé la projection du film de 45 minutes.

Suite à cette manifestation qui a eu lieu en face du cinéma d'Emek à Beyoğlu, la police a arrêté 4 citoyens américains: David K. Wilson et sa femme Pamela, Norma J. Cox et Brian S. Thorsvik, pour avoir distribuer des pamphlets contre le film. Ils ont déclaré que leur but n'était pas de stopper la projection et qu'ils n'étaient pas contre la liberté d'expression, mais que le Christ présenté dans le film ne correspondait pas au vrai Jésus, celui du nouveau Testament, et que le Jésus-Christ qui est la pa-

role de Dieu, ne peut pas être blâmé. Ils ont terminé en conseillant la lecture du nouveau Testament pour découvrir le vrai Jésus.

Après les avoir interrogés, le procureur a jugé que les 4 américains avaient violé l'article 534 du code pénal turc qui prohibe toute distribution de tracts sans autorisation préalable. Mais comme cela représentait un délit mineur, il les a condamnés à verser une amende minimale de 5.000 LT chacun. De plus, trois des quatre détenus ont été priés de quitter le pays. Bien qu'ils vivent tous le quatre en Turquie depuis des périodes allant de 3 à 8 ans, seul l'un d'entre eux: Brian S. Thorsvik, était en possession d'un permis de résidence officiel.

Le 28 mars, le ministère iranien de la culture et de l'information avait également protesté contre la mise à l'affiche de ce film et avait annoncé le boycott par l'Iran du 8ème festival d'Istanbul et avait fait retirer le seul film iranien inscrit au programme.

Depuis sa sortie, en septembre dernier, "La dernière tentation du Christ" a provoqué des manifestation à travers le monde. A Istanbul, le seul acte de violence à déplorer s'est produit le 8 avril: un cocktail molotov a été lancé à l'intérieur du cinéma du foyer de Moda où se déroulait la projection. Personne n'a été blessée mais le cinéma a été endommagé.

## LE RAPPORT D'HELSINKI WATCH SUR LES PRISONS TURQUES

*Le groupe américain de protection des droits de l'homme, Helsinki Watch, s'est livré à une étude des prisons turques et ce, dans le cadre d'une série d'enquêtes sur les conditions carcérales effectuées sur base des standards. L'étude sur la Turquie est la 4ème de la série et sera publiée à la fin de cette année.*

*Jeri Laber, le directeur du groupe, ainsi que deux de ses collègues: le Dr Herman Schwartz, professeur de droit à l'université américaine de Washington, et Kenneth Schoen, ancien commissaire aux corrections de l'Etat de Minnesota, ont réuni les informations et ont recueilli les dépositions de dizaines d'anciens détenus ainsi que de leurs avocats pendant un séjour de 8 jours en Turquie à la fin du mois de mars. Ils ont dit qu'ils n'avaient pas été autorisés à visiter les prisons et à parler aux prisonniers, bien que le gouvernement ne leur a jamais dit que c'était interdit.*

*L'étude ne se limite pas aux prisonniers politiques mais concerne les conditions de détention de tous les prisonniers, y compris ceux de droit commun.*

*Bien que Laber ait déclaré qu'elle ne voulait pas tirer des conclusions de leur enquête avant d'avoir revu les notes prises par le groupe, elle a quand même dit que les problèmes provenaient du fait que les procédures de relations avec les détenus et les prévenus n'ont pas été standardisées. "Les règlements carcéraux sont appliqués arbitrairement et sont utilisés pour intimider les gens. Personne ne sait à quoi s'attendre".*

*Elle a estimé que les réformes d'août 1989 sont une tentative ostensible de standardiser ces conditions mais, en fait, à long terme, elles ne font qu'embrouiller la question des droits des prisonniers. Ces réformes sont intervenues juste après que les prisons aient été placées sous autorité civile, en remplacement du régime de gestion mixte militaire-civile qu'elle avait connu jusqu'alors. Le décret de réforme avait aussitôt provoqué une grève de la faim dans toutes les prisons du pays.*

*Laber s'est déclarée choquée par le fait que les tous jeunes détenus, de 13 ou 14 ans, ne soient pas séparés des autres. Elle a également souligné l'insuffisance de la nourriture (carence suppléée par des envois des familles), l'encadrement médical trop restreint et les problèmes concernant l'exercice du droit de visite. Ainsi: certains détenus sont obligés de parler à leurs visiteurs à travers des vitrages doubles et sales, ce qui ne va pas sans mal. De plus, le droit de visite est souvent suspendu en guise de punition.*

*Laber a aussi dit que les prisons de types E (éducatives) connaissent un problèmes particulier d'isolation et de manque de travail réellement significatif.*

*Elle a continué en disant qu'ils n'avaient pas l'intention de limiter l'attention sur la détention des prisonniers dans les stations de police mais que c'est à ce moment là que la plupart des prévenus déclarent avoir été torturés. "Je dirais que près de 90% des personnes que nous avons interrogées, nous ont dit avoir été torturées avant leur incarcération".*

*Toujours selon Jeri Laber, le fait que l'on utilise des appareils bien particuliers lors des tortures, montrent qu'elles sont préméditées et routinières et non pas causés par un mouvement de colère de la part d'un interrogateur isolé. Mais elle insiste sur le fait que son groupe, contrairement à AI, ne qualifie pas de "systématique" les pratiques de torture dont son rapport fait état. Par contre, il utilise les terme "routine" qui reflète son caractère commun sans laisser entendre qu'elle fait partie du système légal.*

*Le gouvernement turc a nié le fait que les prisonniers soient fréquemment torturés.*

*Cependant, Laber estime que le système turc encourage la torture: "Ils torturent car ils croient qu'ils peuvent échapper aux conséquences de leurs actes. Ce n'est peut-être la volonté du gouvernement, mais c'est à sa portée".*

## LE NOUVEAU RAPPORT D'AMNESTY INTERNATIONAL SUR LA TURQUIE

Amnesty International a publié récemment un rapport intitulé: "Turquie: torture et morts en détention".

Après avoir rappelé que la Turquie a ratifié la Convention Européenne pour la Prévention de la Torture en février 1988 et la convention de l'ONU contre la torture en août 1988, le rapport poursuit en ces termes:

"Néanmoins, la torture est toujours présente de façon systématique. Malgré les appels incessants de AI au gouvernement turc, ce dernier s'est montré incapable de prendre les mesures aptes à faire cesser ces pratiques.

"Depuis que la Turquie a ratifié la Convention de l'ONU contre torture, Amnesty n'a pas cessé de recevoir des témoignages alléguant qu'on continue à torturer en Turquie, et parfois jusqu'à provoquer la mort de la victime. La plupart des cas de torture se situent lors des premiers jours d'interrogatoire des prisonniers.

"L'un des cas les plus récents est la mort de Neriman Papis, âgée de 45 ans, et décédée le 14 janvier 1989. Le 9 janvier elle avait été arrêtée et interrogée par la seconde branche de la Police d'Istanbul. Elle était soupçonnée de vol à la tire. Le 13 janvier, elle a été admise à l'hôpital Taksim dans un état comateux et décédait le lendemain.

"Les officiels du quartier général de la police d'Istanbul ont déclaré qu'elle était tombée dans le coma, suite à la prise de drogue, mais la direction de l'hôpital, ainsi que deux témoins indépendants, ont déclaré que son corps était contusionné et portait des traces de brûlures causées par des électrochocs. Six détenus ont affirmé qu'elle avait été torturée en leur présence.

"Le 1er février 1989, AI a soumis le cas aux autorités, mais n'avait toujours pas reçu de réponse à la fin mois de mars. Les juristes agissant au nom de Papis ont fait savoir à AI, que deux mois après le décès, ils n'ont toujours pas réussi à obtenir un rapport d'autopsie".

AI a déjà publié une liste de 220 noms (dates et lieux de décès) de personnes mortes sous la torture entre septembre 1980 et avril 1988. Depuis lors, les autorités turques ont fourni des informations sur 154 de ces cas.

AI, après les avoir comparées avec ses propres informations, a compilé et revu sa liste des personnes décédées en détention entre décembre 1979 et mars 1989.

Dans leur réponse, les autorités turques ont reconnu que 40 de ces décès étaient dus à la torture et ont soutenu que les responsables ont été poursuivis. Depuis, AI a découvert sept autres cas de décès où des policiers ont été convaincus de torture, ce qui porte à 47, le nombre de détenus morts sous la torture:

### *Avant le 12 septembre 1980:*

Eyup Akkurt, Yasar Gundogdu, Mehmet Ali Karasoy, Faruk Tuna, Huseyin Karakas, Oruc Korkmaz, Ali Olcay, Mustafa Olcay, Mehmet Kodak,

### *Après le 12 septembre 1980:*

Sadan Gazeteci, Zeynel Abidin Ceylan, Omer Aktas, Hasan Asker Ozmen, Ahmet Karlangac, Ekrem Eksi, Behcet Dinlerer, Metin Aksoy, Ilhan Erdost, Cengiz Aksakal, Kenan Gursoy, Hasan Kilic,

### *1981:*

Sinan Karacali, Vakkas devamli, Hasan Huseyin Damar, Ensar Karahan, Ali Saribal, Ataman Ince,

### *1982:*

Haydar Sonmez, Cennet Degirmenci, Talip Yilmaz, Bedii Tan,

### *1983:*

Enver Sahan

### *1984:*

Schmus Begec, Bekir Tirasli, Hasan Hakki Erdogan, Sahismail Sut,

### *1985:*

Halil Çelik, Akin Tanis, Omer Corak,

### *1986:*

Yasar Durmaz, Hasan Çelik, Adnan Tuysuz, Zulfikar Bayram,

### *1987:*

Aziz Biltekin, Haydar Talay,

### *1988:*

Emin Ozkaya, Nihat Yurtoglu.

Dans 172 autres cas, AI a demandé aux autorités turques de clarifier les circonstances dans les quelles sont survenues les morts:

### *Morts avant le 12 septembre 1980:*

Aziz Agac, Abdulkadir Tapti, Sait Gozet, Cuma Ozaslan, Remzi Yalvac, Recep Estik, Osman Mehmet Onsoy, Halil Gundogan, Recai Unal, Songul Kayabas, Aziz Aras, Ali Uygur, Mustafa Yalcin.

### *Morts après le 12 septembre 1980:*

Ramazan Oguz, Cavit Ozer, Hasan Donmez, Emin Alkan, Himmet Uysal, Fuat Gurbuz, Feridun Yilmaz, Sukru Gedik, Rustem Gursoy, Mehmet Sani, Nihat Arda, Rafet Demir, Huseyin Karakas, Ali Inan, Ahmet Hilmi Fezioglu, Mehmet Cizreli, Cemil Kirbayir, Sait Simsek, Ahmet Altan, Ibrahim Eksi, Cafer Dagdogan, Hayrettin Eren, Ercan Koca, Mahmut Kaya, Manzur Gecgel, Turhan Saglam, Mehmet Dag, Davut Elibolu,

### *1981:*

Yilmaz Pekoç, Mehmet Emin Kutlu, Hasan Kelce, Ilyas Gulec, Mehmet Kazgan, Ali Kucuk, Nurettin Yedigol, Cumali Ay, Ahmet Sakin, Ali Ekber Yurek, Ozalp Oner, Selim Martin, Bedri Bilge, Bayram Kocabas, Mehmet Yildiz, Hasan Alemoglu, Gunay Balçik, Serif Yazar, Ayhan Alan, Ahmet Uzun, Adil Yilmaz, Ahmet Demir, Osman Karaduman, Mehmet Ali Erbay, Ibrahim Alpdogan, Omer Aydogmus, Hulusi Talak, Bedrettin Sinak, Aydin Demirkol, Sahin Satilmis Dokuyucu, Hasan Gazoglu, Mustafa Isik, Sadiye Yavuz, Bozan Cimen, Abdurrahman Cecen, Huseyin Erol, Yusuf Bag, Suleyman Cihan, Fehmi Ozaslan, Metin Sarpbulut, Behzat Firik, Mehmet Ceren, Ismail Esen, Ismet Tas, Hakan Mermeroglu,

### *1982:*

Ismet Çelik, Suleyman Seker, Bahar Yildiz, Asker Demir, Alaybey Yilmaz, Huseyin Colak, Yusuf Ali Ozbey, Kenan Kucuk, Bahadir Dumanli, Sevket Sevseren, Abdurrahim Aksoy, Cemal Kilic, Ismer Omurcan, Onder Demirok, Kenan Ciftci, Mehmet Ali Eraslan, Mustafa Tunc, Aziz Ozbay, Adnan Zincirkiran, Zafer Muctebaoğlu, Mustafa Asim Hayrullahoglu, Seyithan Sak, Huseyin Sertkaya, Fezullah Bingol, Aziz Buyukertac,

### *1983:*

Halit Atalay, Mehmet Mutlu Cetin, Ali Guven, Ismet Kiran, Ismail Cuneyt, Ramazan Yayan, Mehmet Emin Akpinar, Mazlum Guder, Niyazi Gundogdu, Ibrahim Kosar, Medet Ozbadem, Hamdi Filizcan, Husnu Seyhan, Ibrahim Ulag,

### *1984:*

Nurettin Ozturk, Mustafa Tepeli, Omer Aydar, Ibrahim Kurt, Huseyin Basaran, Bahri Aslan, Necmettin Buyukkaya, Maksut Tepeli, Halil Ibrahim Baturalp,

1985:

Evren Battal, Haydar Yagmur, Yusuf Alta, Yildirim Ozkan, Kazim Cakir, Kenan Ozcan, Hasan Akan, Siddik Bilgin, Serafettin Tiric, Halil Yuluk, Cevher Yasar, Ibrahim Polat, Hamza Tutan,

1986:

Ali Kilic, Veysi Simsek, Mustafa Tas, Recep Tuna, Mustafa Yagci, Omer Cavusoglu,

1987:

Hidir Keskin, Ahmet Cetin, Ibrahim Savas, Ibrahim

Ozturk, Muhammet Hilmi Musa, Sabri Cuhadar, Mehmet Temel Oktay, Feridun Çelik, Mehmet Kalkan, Kemal Karapinar,

1988:

Muhlis Akbulut, Mustafa Gulmez, Gulseven Ulukoc, Dervis Savgat, Huseyin Kazi, Sadik Celebi, Manuel Demir.

1989:

Neriman Papis, Omer Kizilirmak.

## UNE CONFERENCE INTERNATIONALE: LES DROITS DE L'HOMME AU KURDISTAN

La conférence internationale sur "les droits de l'homme au Kurdistan" s'est tenue à Brème (RFA) sous les auspices du président du Parlement, le Dr Dieter Klink, du 14 au 16 avril 1989.

Des parlementaires, académiciens et des artistes originaires de 16 pays y ont participé et ont estimé que la situation du peuple kurde est une violation constante des droits de l'homme. Ils ont déclaré:

"Le peuple kurde est l'un des peuples les plus anciens du Moyen-Orient, il a sa propre culture et son histoire. Sa population qui se monte à 20 millions de personnes, se divise sur la Turquie, l'Irak, l'Iran et la Syrie, fait l'objet d'une oppression constante. Ces états refusent les droits nationaux et démocratiques au peuple kurde. Sa lutte pour une vie libre dans ces pays et pour obtenir l'égalité avec les autres a été brutalement réprimée. La Conférence disposant de preuves en ce qui concerne la Turquie et l'Irak.

"Depuis 1925, la Turquie refuse d'admettre l'existence du peuple kurde et ce, en violation des conventions internationales de protection des droits de l'homme. Le gouvernement turc ne cesse d'essayer d'intégrer les Kurdes en utilisant la force et de détruire ainsi l'identité des Kurdes et de les assimiler. Cette politique raciste se poursuit sans être contrôlée.

"Dans le but de faire cesser l'élimination du peuple kurde, la conférence internationale demande que:

- l'ONU placent la question kurde à l'ordre du jour et s'attachent à trouver une solution à cette question en conformité avec les règles de Droit international et les principes d'égalité et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

- les Etats membres du Conseil de l'Europe, signataires de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération européennes, dont la Turquie fait partie, ainsi que la Communauté européenne à l'entrée de laquelle la Turquie a déposé sa candidature, doivent obliger le gouvernement turc à assumer ses obligations internationales et à agir conformément aux principes relevant des droits de l'homme.

- les Etats qui travaillent au règlement pacifique du conflit du Moyen-Orient doivent s'assurer que la question kurde soit abordée lors des futures conférences sur le Moyen-Orient et doivent faciliter la participation de représentants politiques kurdes, à la Conférence de la Paix au Moyen-Orient.

- le Secrétaire Général des NU et les Etats membres, doivent assurer la participation de représentants kurdes dans le règlement pacifique du conflit du Golfe.

- et, jusqu'à ce que les droits de l'homme soient respectés au Kurdistan, les nations industrialisées doivent

cesser toute aide militaire et financière à la Turquie, à l'Irak et à l'Iran.

- tous les hommes et toutes les femmes, et toutes les organisations devraient dénoncer l'oppression du peuple kurde, s'élever contre la destruction de leur patrimoine historique et culturel ainsi que de leur identité nationale, refuser leur déportation et l'appauvrissement qui en résulte. Il est urgent que l'on déploie tous les efforts possibles pour leur permettre de retourner chez eux, pour que la situation des disparus soit clarifiée, et pour que la Turquie accorde le statut de réfugié aux Kurdes venant de l'Irak, et ce e application de la Convention de Genève.

- les gouvernements devraient encourager et promouvoir la survivance de la langue kurde dans le système éducatif, dans les médias et dans les relations avec l'administration et ce dans le but de garantir aux communautés minoritaires d'immigrés kurdes la liberté de jouir de leur droit de s'exprimer dans leur langue.

- Une organisation, indépendante des Etats et des gouvernements (ONG) devrait être créée. Sa tâche serait de "gérer" la situation des Kurdes et de rendre public les violations des droits de l'homme dont ils sont victimes."

## POURSUITES RECENTES CONTRE LA PRESSE

Le 2 mars, la revue *Hedef* a été confisquée en raison d'un article traitant de la question kurde.

Le 3 mars, la revue *Adimlar* a été saisie pour avoir publié un article sur la question kurde. Toujours le 3 mars, Emin Sert du mensuel *Emek Dunyasi*, Mahmut Metin et Metin Tekes du mensuel *Medya Gunesi* ont été traduits devant la Cour de Sûreté de l'Etat pour s'être livrés à de la propagande séparatiste.

Le 4 mars, les magazines *Playboy* et *Bravo* ont été condamnés à une amende totale de 76.698.201 LT (39.000 \$) par une Cour criminelle d'Istanbul. Le même jour: le journal *Sosyalist Ogrenci* était confisqué pour propagande séparatiste.

Le 8 mars, le comité de censure a annoncé que le magazine *Marie Claire* nuit aux mineurs.

Le 10 mars, le procès du sociologue Ismail Besikci a commencé à la Cour de Sûreté de l'Etat d'Ankara. Il risque une peine de 5 ans de prison pour une interview sur la question kurde qu'il a accordée à la revue *Gelecek*. Besikci a déjà purgé une peine de 10 ans pour ses travaux académiques sur la même question.

Le 1er avril, la vente de l'édition spéciale du magazine allemand *GEO* consacrée à la Turquie, a été interdite par la Cour de Sûreté de l'Etat car elle contenait une carte du Kurdistan. Mme Fatma Emel Orcan, distributeur de la

revue en Turquie, a été accusé de propagande séparatiste. Elle risque une peine allant jusqu'à 15 ans de prison.

Le 2 avril, six membres d'une équipe de la télévision hollandaise et deux journalistes du mensuel *Yeni Cozum* ont été arrêtés par la police alors qu'ils tournaient des films à Istanbul.

Le 4 avril, Zeki Ozturk, directeur des éditions Sorun a été inculpé de propagande de communiste par la Cour de Sûreté de l'Etat d'Istanbul.

Le 6 avril, Unsal Ozturk, directeur des éditions Yurt, a été condamné à 7 ans et 6 mois de prison par la Cour de Sûreté de l'Etat d'Ankara pour avoir publié le recueil "Mort sous la torture" du poète Nihat Behram. Mais la peine de prison a finalement été commuée en une amende de 613.500 LT (308 dollars). Le poète Behram, déchu de la nationalité turque, est actuellement en exil.

Le 7 avril, le numéro d'avril de la revue mensuelle *Yeni Cozum* a été saisie sur ordre de la Cour de Sûreté de l'Etat d'Istanbul. 13 des 23 numéros de cette revue ont déjà subi un sort analogue.

Le 13 avril, deux journalistes de la revue mensuelle *Emek Dunyasi*, Osman Gunes et Salahattin Karatas, ont été condamnés à 6 ans et 3 mois de prison chacun par une cour d'Istanbul pour avoir écrit un article traitant de la question kurde. Toujours le 13 avril, le rédacteur en chef du mensuel *Toplumsal Kurtulus*, Yalcin Kucuk et l'éditeur responsable Ilhan Akalin ont été arrêtés par la police à Ankara. Le même jour, deux revues mensuelles, *Yeni Acilim* et *Kivilcim* ont été saisies par la Cour de Sûreté de l'Etat d'Istanbul pour avoir publié des articles sur la question kurde.

Le 19 avril, deux éditeurs de *Toplumsal Kurtulus*, Bilgesu Erenus et Ilhan Akalin ont été inculpés par la Cour de Sûreté de l'Etat pour un article révélant le fait que tous les habitants du village de Yesilyurt ont été forcés de manger des excréments.

Le 23 avril, l'éditeur de la revue mensuelle *Gençlik Dunyasi*, Erdal Belenlioglu a été condamné à une amende de 14 million LT (7.000\$). Il avait déjà été condamné à une peine de prison de 75 jours pour un autre article.

Le 25 avril, la Cour de Sûreté de l'Etat a ordonné la saisie du numéro de l'hebdomadaire *2000e Dogru* qui publiait la Déclaration finale de la conférence de Brème sur les Droits de l'Homme au Kurdistan (Voir l'article sur cette conférence dans ce numéro)

Le 26 avril, deux revues mensuelles: *Emek Dunyasi* et *Yonelis* ont été confisqués par la Cour de Sûreté de l'Etat. De plus, le rédacteur en chef de *Yonelis*, Safiye Fidan, a été détenue, torturée et insultée par la police.

Le 30 avril, les membres de groupe folklorique Yorum ont été retenus à Eskisehir pour avoir joué une chanson interdite, lors d'un concert.

## LE RAPPORT D'HELSINKI WATCH SUR LA PRESSE

Le 31 mars dernier, Helsinki Watch a sorti un rapport sur la liberté d'expression et d'association en Turquie et demandé au gouvernement américain d'exercer des pressions sur le gouvernement turc pour que ces droits soient enfin protégés.

Le rapport soutient que si la presse a obtenu la liberté d'expression depuis le coup d'Etat de 1980, les journalistes n'en continuent pas moins à subir des procès et à se voir infliger des peines de prison pour avoir écrit des articles préjudiciables au gouvernement. Il pose que depuis l'abandon de la loi martiale en 1983 et jusqu'à la moitié de 1988: 2.127 journalistes ont été jugés pour leurs articles et 41 autres sont en prison pur avoir publié des revues de partis de gauche, déclarés illégaux après le coup d'Etat.

Cette dernière étude d'Helsinki Watch sur la Turquie, intitulée "La liberté d'expression en Turquie: on la paye au prix fort", a été rédigée par Lois Whuman, conseiller d'Helsinki Watch, et Tom Froncek du "Comité International pour la Liberté de Publication" de l'Association des Editeurs américains. Ils ont collecté les informations qu'ils ont utilisées pour écrire leur étude lors d'un voyage en Turquie, en octobre dernier.

Ils se sont basés principalement sur le magazine hebdomadaire *2000e Dogru*, exemple type de journal ayant de fréquentes démêlées avec les autorités. Pendant ses deux ans de publication, le gouvernement l'a poursuivi à 28 reprises pour violation du code pénal. Récemment, le rédacteur en chef du magazine, Fatma Yazici, a été condamné à 6 ans de prison, pour avoir publié une synthèse du rapport 1988 d'Helsinki Watch sur "la destruction de l'identité ethnique de la minorité kurde dans le sud-est de la Turquie".

Le rapport décrit aussi les interdictions et la censure dont les périodiques, les livres, les films et la musique font l'objet. Avant d'être produits, tous les films et les cassettes doivent être soumis aux comités de censure. Ces derniers ont le droit de les interdire ou d'opérer des coupures. Les gouvernements de province disposent de la même faculté!

De nombreux éditeurs et auteurs ont déjà été poursuivis en raison du caractère "obscène" de leurs travaux: ainsi, le rapport souligne la récente décision de la cour suprême de détruire deux romans. Dans l'annexe figurent

## RECTIFICATION DES VERTS ALLEMANDS

Un membre du Comité exécutif fédéral des Verts Allemands (Grünen), M. Jurgen Maier, nous a envoyé la rectification ci-bas en ce qui concerne notre article sur l'extrême droite allemande, paru dans notre bulletin n° 150:

"Les 'Républicains' d'extrême droite disposent de suffisamment de candidats pour occuper les 11 sièges qu'ils ont obtenu. Cependant, dans un des districts de Berlin-Ouest, ils en ont manqué car ils ont gagné plus de sièges à l'assemblée de district qu'ils n'avaient de candidats. Mais il ne s'agissait pas au Parlement de la ville mais d'un district de la ville.

"Le NPD ('Parti national démocratique' et non 'Front national') n'a malheureusement jamais été interdit par le ministère allemand de l'intérieur. Dans le cas de Berlin-Ouest, la situation est quelque peu différente. Berlin ne fait pas partie de la RFA comme les 10 autres Etats ce n'est qu'un Etat associé. A Berlin-Ouest, les trois Puissances Alliées (E-U, G-B, France) exercent toujours un contrôle suprême sur les affaires de la ville. Elles ont toujours interdit au NPD de se présenter aux élections, à Berlin-Ouest".



les noms des 1.000 publications étrangères qui attendent l'approbation des autorités. Une autre liste, de 331 noms, y figure: il s'agit des publications confisquées ou interdites par les tribunaux.

Ce rapport conclut par 11 nouvelles recommandations pour l'extension de la liberté d'expression et ce, en plus des trois qui avaient déjà été formulées dans des enquêtes précédentes. Les suggestions comportent notamment, l'amendement d'au moins 8 articles du code pénal qui restreignent la liberté d'expression et l'abolition de nombreuses lois de censure ainsi que des comités chargés de les appliquer.

Il recommande aussi que le gouvernement des Etats-Unis utilise l'influence qu'il a sur le gouvernement turc pour que ce dernier entreprenne des réformes.

#### RETOUR DE 6 AUTRES REFUGIES

Le 9 avril dernier, 6 autres réfugiés volontaires qui vivaient en Europe de l'Ouest depuis 1980, sont retournés en Turquie. La police les a retenus à l'aéroport et après les avoir interrogés brièvement en a relâché cinq et arrêté un. Il s'agit de Gencer Ucar, ancien secrétaire provincial de l'Association de la Jeunesse Progressiste (IGD), maintenant dissoute. Les autorités de l'aéroport ont déclaré que Ucar a été emmené au département politique de la police car il existe un mandat d'arrêt contre lui. Mais un porte-parole de ce département a soutenu qu'il n'était pas détenu

par eux. Ce procès au groupe duquel Ucar appartenait s'est terminé en 1986 par l'acquiescement de tous les prévenus.

Les autres cinq réfugiés qui ont été relâchés sont: Vehbi Ozer, membre de l'IGD; Celal Guney, membre du syndicat des travailleurs de textile (Tekstil-Is); Ufuk Erdogan, membre du Syndicat des métallurgistes (Maden-Is, aujourd'hui interdit); Ahmet Turkmen, ancien membre de Maden-Is; Kemal Bulut de Genel-Der, une organisation professionnelle de gauche dissoute par le gouvernement militaire après le coup d'Etat de 1980. Ils revenaient de Suisse, des Pays-Bas, du Danemark et de Grèce.

Pieter Dankert, ancien président du Parlement Européen, représentants des organisations de travailleurs des Pays-Bas et de l'Union des Eglises, accompagnait les réfugiés revenant des Pays-Bas.

Les ressortissants étrangers qui accompagnaient les réfugiés, ont organisé une conférence de presse et ont exprimé leur satisfaction à propos de la relaxation de cinq d'entre-eux. Ils ont demandé aux autorités turques de libérer Ucar.

Deux dirigeants du TBKP, Nabi Yagci et Nihat Sargin, sont toujours en prison et passent actuellement en jugement devant la Cour de Sûreté d'Ankara. Ils avaient été arrêtés à leur retour d'exil.

Cinq des huit réfugiés qui ont essayé de revenir en Turquie en décembre dernier, ont été obligés de quitter le pays. Quant aux trois autres, ils ont été arrêtés par la police politique, puis relâchés.

*On the occasion of the Information Forum  
organized by the CSCE in London, 18 April - 12 May 1989*

A new pamphlet by Info-Türk

**THE NEVER-ENDING VIOLATION  
OF THE RIGHT TO FREEDOM OF OPINION AND EXPRESSION  
IN TURKEY**

(A 5-month report)

30 pages, 50 BF